



LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES NE DOIVENT PLUS SUBIR L'INACTION DU MINISTÈRE...

... ET EXIGENT DES INVESTISSEMENTS

EDITO

Pour la 2^{ème} fois en un mois, la France connaît une vague de chaleur sans précédent et tout comme l'an dernier, elle intervient alors que se tiennent des épreuves d'examens.

Les faits sont têtus et pourtant, le ministère n'a pas anticipé le phénomène, une nouvelle fois. Sans cadre national ni consignes nationales claires, la gestion de cette crise revient inlassablement au local amenant des réalités bien différentes d'une académie ou d'un département-commune à l'autre : aménagements ou adaptation des horaires à géométrie variable, fermetures d'établissements aléatoires même pour les départements en alerte rouge... Le tout avec des personnels qui tentent de pallier, au mieux, les conséquences d'un bâti scolaire inadapté aux changements climatiques. Les élèves souffrent tout autant et les conditions d'étude s'avèrent particulièrement compliquées. Nous n'en sommes plus à faire de l'enseignement, mais uniquement de l'accueil.

Le seul cap ministériel de cette période est bien la sacro-sainte « continuité du service public »... Mais à quel prix ? Immanquablement, celui de la mise en danger des personnels et des élèves.

Si les réunions institutionnelles se succèdent pour établir des consignes peu lisibles et insatisfaisantes, les personnels attendent que le ministère prenne enfin ses responsabilités. Si le bâti scolaire reste la prérogative des collectives locales, il n'en reste pas moins que l'État, en tant qu'employeur, doit prendre sa part de responsabilité afin que tous les personnels de l'Éducation et les élèves puissent travailler et étudier dans des conditions acceptables.

Pour l'heure, la **CGT Éduc'action exige un plan Canicule précis qui donne des consignes nationales et académiques suffisamment claires pour les familles et les personnels**. Elle attend aussi que le gouvernement et le ministère entendent toutes les propositions formulées et présentées ce mardi 23 juin par les organisations syndicales de la commission spécialisée Transition écologique du Conseil supérieur de l'Éducation. L'argument financier ne peut plus être opposé face à l'urgence de la situation. Nous vivons l'année la « plus fraîche » des décennies à venir...

La CGT Éduc'action et ses militant·es sont aux côtés des personnels, durant cette période, pour faire connaître et faire valoir leurs droits (notamment pour les personnels vulnérables). Pour rappel, un préavis de grève a été déposé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

